

# CONSEIL D'ÉCOLE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE TIGY

## Mardi 07 novembre 2017

### Présents :

- Enseignants : Mmes Bergot, Pelloie, Petit, Raimbault, Unbekand, Mrs Brillant et Unbekand
- Parents élus : Mmes Colliot, Defélice, Delporte, Lelong, Lucas, Mineito, Pardessus
- Mairie : Mmes Godin et Touzeau, Mr Bouton
- Autres : Mmes Dimeglio et Yvet, DDEN

Absents excusés : X

### Adoption du CR du dernier conseil

Le compte-rendu du conseil d'école de juin 2017 est adopté à l'unanimité.

### Effectifs actuels et répartition dans les classes

CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
28	34	39	28	40		
CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2
23	5/19	15/9	25	5/18	10/14	26

Total élémentaire : 169 élèves

### Plans Particuliers de Mise en Sureté - Présentation

- Les risques majeurs (établis en se basant sur le document départemental des risques majeurs) auxquels est soumise l'école sont les suivants :

- ↪ zone inondable
- ↪ mouvement de terrain (effondrement de cavités et retrait/gonflement d'argile)
- ↪ transport de matières dangereuses

Il existe donc deux possibilités de mise en sureté des élèves :

- ↪ confinement collectif
- ↪ évacuation collective

Deux exercices doivent être réalisés au cours de l'année. Le premier exercice sera réalisé durant cette période.

- Le plan attentats-intrusion est construit selon quatre types d'alerte possible :

- ↪ attentat – appel anonyme
- ↪ attentat – objet suspect
- ↪ attentat – action terroriste à proximité
- ↪ intrusion malveillante acte terroriste

Il existe deux possibilités de mise en sureté des élèves, selon le type d'alerte :

- ↪ mise à l'abri collective
- ↪ évacuation collective

Un exercice de mise à l'abri après intrusion a été réalisé le vendredi 13 octobre.

### Evacuation incendie

Un exercice d'évacuation a été réalisé le vendredi 06 octobre.

### Règlement intérieur

Pas de modification particulière.

### Zone de proximité

Elle a été définie en conseil des maîtres lors de la pré-rentrée. Elle s'étend à la ville de Tigy.

Elle est adoptée par le conseil d'école.

### Activités et projets pédagogiques

Les classes de Mmes Petit, Pelloie et Raimbault ont participé le vendredi 22 septembre à l'opération « Nettoyons la nature ». Les élèves sont allés ramasser des déchets dans le centre de Tigy puis les ont triés et jetés dans les bacs appropriés.

Toutes les classes de l'école participeront à une animation proposée par le SICTOM, qui se traduit par une demi-journée d'ateliers choisis par chaque enseignant.

- Classe de Mme Petit

La classe poney est reconduite cette année. Elle aura lieu les 5, 12 et 19 avril 2018. Le coût de ce projet est de 7€ par enfant pour une séance. S'ajoute à cela le paiement du transport. Nous demandons aux parents une participation à hauteur de 30€, le reste étant pris en charge par la coopérative scolaire.

- Classes de Mmes Petit et Raimbault

Les deux classes se rendront au château de Fontainebleau le vendredi 24 novembre.

- Elèves de CM2

En fin de période, ils participeront à un jeu de l'oie géant portant sur le livre Sacrées sorcières, étudié en classe. Ils joueront avec une classe de sixième. Cette activité aura lieu au collège dans le cadre de la liaison CM2/6<sup>e</sup>.

Durant l'année, ils passeront le permis internet, le permis vélo. Ils participeront à une formation « apprendre à porter secours » le lundi 22 janvier.

- Classes de Mr Unbekand et Mme Unbekand

Une sortie à Orléans est organisée le jeudi 12 avril. Les élèves devraient (nous attendons la confirmation) visiter le vieil Orléans le matin. Ils se rendront ensuite en tramway au théâtre Gérard Philippe afin d'assister, l'après-midi, à un spectacle organisé par le conservatoire d'Orléans.

- Classes de Mme Petit et de Mrs Brillant et Unbekand

Les élèves participeront à une activité « pêche au coup » au printemps.

- Classes de Mme Pelloie et Mr Brillant

Les élèves des deux classes partiront en classe de découverte à Combloux, dans les Alpes, du lundi 21 mai (au soir) au dimanche 27 mai (au matin).

### **Fête de l'école**

Elle aura lieu le vendredi 08 juin.

### **Rythmes scolaires**

Une réunion a eu lieu le 10 octobre afin de faire le point sur l'organisation des rythmes scolaires. Lors de cette réunion, le conseil des maîtres a fait part de son souhait de repasser à quatre journées de classe, en se basant sur l'observation, en classe, de l'attitude des élèves (concentration, fatigue...).

Les arguments présentés n'ayant pas convaincu les représentants de la mairie, la commission aux affaires scolaires va proposer au conseil municipal d'organiser une consultation des familles (avant les vacances de Noël) afin de connaître leur point de vue sur l'organisation de la semaine d'école.

Les membres de la DDEN (fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale) interviennent en faveur de la semaine de quatre jours et demi.

Madame Godin nous informe que la demande peut désormais être déposée jusqu'au 31 janvier 2018.

### **Points sur les travaux**

L'installation d'un nouveau rack à vélo a été demandé.

La mise en place des rampes d'évacuation des bâtiments CP et CE est prévue durant l'année.

### **Activités de l'APE**

- 18 octobre : la fête d'Halloween a réuni 118 enfants.
- 2 décembre : ateliers pâte fimo pour les CE2 et les CM (participation 5€)
- 9 décembre : participation au Tigython – coloriage géant et vente de crêpes
- 21 janvier : spectacle
- 28 janvier : vide-greniers
- Deux ateliers culinaires à fixer dans l'année pour les élémentaires (participation 5€)
- Randonnée, éveil des sens, ateliers créatifs
- Buvette de la fête des écoles

Au niveau de la participation financière, 83,32€ restent à attribuer et 572,06€ sont à partager entre la maternelle et l'élémentaire selon les projets proposés.

### **Questions diverses**

Pas de question.

La séance est close à 19h45.